

P. CABROL

LA RÉFORME

ET LES

Guerres de Religions à Castres

DES

ORIGINES A L'ÉDIT DE NANTES

1527-1598

BR
370
.C33
1906

Library of The Theological Seminary

PRINCETON · NEW JERSEY



BR 370

BR 370 .C33 1906

Cabrol, P.

La Rbeforme et les guerres
de religion aa Castres, de

s

A RÉFORME ET LES GUERRES DE RELIGIONS

A CASTRES DES ORIGINES A L'ÉDIT DE NANTES

1527-1598

LIBRARY OF PRINCE
JUN 2 1949
THEOLOGICAL SEMINARY

LA RÉFORME

ET LES

Guerres de Religions à Castres

DES

ORIGINES A L'ÉDIT DE NANTES

1527-1598

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

En Juillet 1906

PAR

P. CABROL

Bachelier ès-Lettres

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE



MONTAUBAN

ORPHELINS IMPRIMEURS

1906

REPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Faculté de Théologie Protestante de Montauban

Professeurs :

- MM. C. BRUSTON, ✨ I. Ⓞ, *Doyen*. Exégèse et critique de l'A. T.
A. WABNITZ, ✨ I. Ⓞ, *assesseur*, Exégèse et critique du N. T.
E. DOUMERGUE, I. Ⓞ..... Histoire ecclésiastique.
F. LEENHARDT, I. Ⓞ..... Philosophie et Sciences.
F. MONTET, A. Ⓞ..... Grec du N. T. et Patristique.
H. BOIS, A. Ⓞ..... Théologie systématique.
L. MAURY, A. Ⓞ..... Théologie pratique.
A. WESTPHAL, A. Ⓞ..... Théologie biblique et Histoire des religions.
J. MONOD, ✨ I. Ⓞ, *Doyen honoraire*.

Examineurs :

- E. DOUMERGUE I. Ⓞ, *Président de la soutenance*.
C. BRUSTON, ✨ Ⓞ.
F. MONTET, A. Ⓞ.

La Faculté ne prétend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du Candidat.

A ma Femme,

A ma Fille,

P. C.

BIBLIOGRAPHIE

- Théodore de BÈZE *Histoire des Eglises réformées au Royaume de France.* — Edition Vesson (1580)
- J. GACHES *Mémoires sur les guerres de religion à Castres et dans le Lauragais de 1555 à 1610.* — Edition Pradel (1879).
- C. RABAUD *Histoire du Protestantisme dans le Lauragais et l'Albigeois* (1873)
Miettes historiques. (1900)
- MAURY-LAFON *Histoire du Midi de la France.* (1845)
- M. BASTIÉ *Histoire du département du Tarn.*(1875)
- MARTURÉ *Histoire du pays Castrais.* (1822)
- Dom VAISSETTE *Histoire générale du Languedoc.* Edition Privat (1893).
- HAAG *France protestante.* (1^e édition)
- LAFAILLE *Annales de Toulouse.* (1687)
- REDON *La Réforme en Rouergue.* (1905)
Bulletin du protestantisme français.
- de FÉLICE *Histoire des protestants de France.*

INTRODUCTION

On pensera peut-être qu'il y a quelque témérité de notre part à vouloir traiter un sujet de cette importance, surtout si l'on considère l'inexpérience de celui qui va entreprendre cette tâche difficile et la complexité d'une étude semblable. Nous pourrions ajouter que le temps nécessairement limité qu'il nous est possible de consacrer à cette histoire de la Réforme dans le pays Castrais, semble donner un argument de plus à ceux qui nous accuseront de présomption. Et néanmoins, après de longues hésitations, après de légitimes craintes, nous avons fixé notre choix sur ce sujet.

L'attrait irrésistible du pays natal, le charme des anciens souvenirs, la captivante étude des événements qui ont eu pour théâtre les lieux de notre enfance, la tendre et pieuse vénération pour des hommes dont la vie ne fut qu'une glorieuse épopée et au nombre desquels nous avons le privilège de compter d'héroïques ancêtres, tout ce concours de circonstances nous a imposé le choix que nous avons fait.

Notre travail, nous le reconnaissons humblement, est bien incomplet, et cependant nous pensons qu'il n'aura pas été inutile s'il parvient à communiquer, à ceux de nos correligionnaires castrais qui le liront, l'enthousiasme qui l'a inspiré, le légitime orgueil pour

leur noble descendance, la pieuse vénération pour leurs glorieux ancêtres et la foi au Christ qui les a suscités.

Des hommes de génie ont consacré leurs talents et leurs veilles à écrire les annales de leur ville, de leur province ou de leur pays ; à défaut de génie, nous nous contenterons de raconter, sans haine et sans passion, mais avec tout notre cœur et avec le plus d'exactitude possible, l'histoire de la Réforme dans notre terre natale.

Nous avons surtout consulté pour cette étude, quatre auteurs qui se sont particulièrement occupés de la question. D'abord les mémoires de Gâches nous ont fourni de précieux et nombreux documents d'une valeur historique incontestable. Jacques Gâches fut avocat à la chambre de l'édit, plus tard, il fut nommé deux fois consul de Castres. Il a écrit son ouvrage avec beaucoup d'impartialité. D'ailleurs ses adversaires religieux le reconnaissent eux-mêmes. D'après dom Vaissette *« cet auteur rend justice aux catholiques, bien que zélé religionnaire, et il lui a paru exact et désintéressé. »* Marturé, avocat à Castres, a écrit aussi une histoire du pays Castrais, à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts. Cet auteur, bien que protestant, a su toujours concilier dans son ouvrage, l'admiration enthousiaste que lui inspirent ses héros, et l'amour de la vérité. Il n'a pas craint de blâmer,

à plusieurs reprises, les cruautés et les meurtres commis par ses correligionnaires. Aussi nous pouvons accepter ses renseignements en toute sécurité.

Bastié est l'auteur catholique d'une histoire du département du Tarn que nous avons aussi beaucoup consulté. Malheureusement, il est hostile aux protestants et, parfois, il accepte sans contrôle des renseignements qui ne leur sont pas favorables. Malgré cela, son ouvrage a une réelle valeur historique et il nous a fourni de nombreux détails que nous n'avons trouvés que dans son livre.

Enfin, les travaux de M. C. Rabaud ont été pour nous une source précieuse où nous avons puisé à pleines mains. Il est inutile de nous étendre sur les ouvrages de cet historien qui a consacré de longues années à étudier notre protestantisme régional, et qui a écrit des ouvrages d'une réelle valeur historique.

Dans la question que nous étudions son nom est synonyme de recherches patientes et de probité scientifique.

PREMIÈRE PARTIE

LES DÉBUTS

CHAPITRE PREMIER

Des trois diocèses qui se partageaient le sol de l'Albigeois et du Lauraguais, celui de Castres était le plus important. C'est au début du XIV^e siècle, en 1319, que l'abbaye de Castres fut érigée en évêché par le pape Jean XVII. Quarante deux évêques se sont succédés sur ce siège épiscopal ; le dernier fut monseigneur de Royère qui donna sa démission en 1801. La population de cet ancien diocèse a été jusqu'à nos jours profondément religieuse ; sous ce rapport, elle diffère beaucoup d'un grand nombre de contrées où l'indifférence et l'incrédulité ont fait tant de progrès. Aussi, les questions religieuses ont toujours passionné les populations agricoles et industrielles du Castrais. L'Arianisme au V^e siècle, l'Albigéisme au XII^e, y furent tour à tour prêchés avec le même succès, et ces hérésies s'implantèrent rapidement dans ce terrain admirablement bien préparé par le tempérament, le caractère et les mœurs des habitants. Plus tard, enfin, au XVI^e siècle, lorsque la

voix des réformateurs se fit entendre, on comprend avec quel enthousiasme Castres accepta les nouvelles doctrines, et avec quelle rapidité la ville devint un des boulevards du protestantisme dans le midi de la France.

Il est difficile d'indiquer le moment précis, la date exacte, où, pour la première fois, la Réforme fut prêchée à Castres. Aucun des historiens qui se sont occupés de la question ne nous renseigne à ce sujet, et d'autre part, un seul des « Mémoires » de cette époque y fait allusion. Cependant les renseignements historiques que nous avons glanés de divers côtés nous aideront à fixer la date, sinon certaine, du moins approximative, de l'origine de ce mouvement religieux.

Les frères Haag dans la première édition de la *France protestante*, font remonter la Réforme à Castres en 1560 et signalent Brun comme le premier pasteur de la ville. Il est évident que ces historiens se trompent, car nous avons des renseignements d'une autorité incontestable qui nous obligent à remonter plus haut. Borel, dans ses « Antiquités de la ville de Castres », a donné une liste, incomplète il est vrai, mais cependant assez exacte, des ministres qui ont exercé dans la ville, et le premier en date est de Manna, en 1541. A partir de ce moment, les pasteurs se succèdent assez régulièrement et nous trouvons 14 noms avant celui de Brun. On ne peut contester que cette liste de pasteurs implique nécessairement la présence d'un troupeau de fidèles avant 1560. D'autre part, Maurice Bastié, auteur catholique d'une histoire du départe-

tement du Tarn, affirme qu'à cette époque, en 1560, il y avait environ, à Castres, 400 familles protestantes. Cet historien n'est pas suspect de partialité et nous pouvons accepter ses renseignements en toute sécurité. Enfin, une déclaration écrite d'Arnaud de Méjanez, commandant la place de Creissel, en Rouergue, certifie qu'en novembre 1559 « *il a contracté une dette envers les consuls de Rodez en vue d'acquérir 4 mosquets à l'effet de se défendre contre les calvinistes du sud du Tarn* ». (1) Si donc, à cette époque, les catholiques de l'Aveyron éprouvent la nécessité de repousser les attaques et les incursions de voisins aussi inquiétants, c'est que le nombre de ceux-ci devait être respectable dans la région, indiquée, et que la Réforme avait dû être implantée depuis longtemps dans le département voisin. Nous pouvons ajouter à l'appui des considérations précédentes, et comme preuve de l'origine plus ancienne de la Réforme à Castres, que l'église de Roquecourbe fut fondée en 1560, et que, déjà en 1556, les protestants de Réalmon t s'assemblaient dans une maison, située sur un coteau voisin, pour y célébrer leur culte. Si donc on admet, ce qui n'est plus contestable aujourd'hui, que les protestants de cette localité passèrent à la Réforme sous l'influence de Castres qui était depuis longtemps déjà un centre de contagion pour tous les lieux voisins, il faut remonter avant 1556 pour trouver l'origine de ce mouvement religieux dans la ville épiscopale. D'ailleurs, les supplices de Jacques

(1) Cité par Redon — La Réforme en Rouergue.

Caire de Brassac en 1555, de Martini en 1554, de Jean Jocry d'Albi en 1551, viennent confirmer les renseignements de Bastié contre l'opinion des frères Haag. Malheureusement Bastié ne nous fixe pas sur la date de ce mouvement religieux à Castres. Ainsi, dès maintenant, en tenant compte des supplices dont nous venons de parler, nous pouvons affirmer que les doctrines de Luther avaient été prêchées dans la ville aux environs de 1550, puisque Jean Jocry subit le martyre en 1551. Cette opinion est d'ailleurs confirmée par Gâches qui écrit ; « avant l'année 1550 il y avait une grande multitude de personnes qui, ayant abandonné la religion romaine, avaient embrassé la religion réformée ». Et cependant cette date ne nous paraît pas encore exacte, et nous pensons que l'origine de la Réforme à Castres est de beaucoup antérieure à l'époque que lui assigne Gâches. Le Bulletin du protestantisme français cite un extrait d'un ouvrage de M. Poirson où cet historien déclare que les nouvelles doctrines furent prêchées dans la ville aux environs de 1547. Théod. de Bèze remonte encore au delà de cette date. D'après lui, ce serait un cordelier nommé Marcii qui, en 1535, « *aurait fait merveilles de prêcher à Castres* ». Ce témoin de l'évangile fut arrêté plus tard, puis conduit à Toulouse, où il « *scella heureusement de son sang les doctrines de vérité qu'il avait annoncées* » (1). Nous avons d'ailleurs un document qui vient corroborer les renseignements de Bèze. Les « *Annales de Villefranche* » nous appren-

(1) Crespin — Histoire des Martyrs.

nent que la réforme entama le Rouergue par cette ville où vint prêcher en 1532 un cordelier qui venait de Castres. Ce cordelier dont il est question ici ne peut être que Marcii.

Mais des renseignements puisés à d'autres sources ne nous permettent pas encore d'accepter la date que nous donne Théodore de Bèze. En effet, la conversion à la Réforme d'Auger de Gaillard, de Rabastens, poète-célèbre que M. Rabaud appelle « *le Jasmin du XVI^{me} siècle* », et qui embrassa les nouvelles doctrines en 1530, nous fournit un argument décisif contre la date donnée par de Bèze, et nous autorise à affirmer que le mouvement religieux dont nous étudions l'origine remonte avant 1532, puisqu'il est admis que la réforme entama d'abord Castres et que, de là, elle se répandit dans les localités environnantes. Nous arrivons ainsi à la date que nous donne Faurin. Nous lisons, en effet, dans son « Journal », « *qu'un cordelier de Mannabosque, vint prêcher à Castres en 1527 et qu'il y aurait fait beaucoup d'adeptes* » (1) Cette date ne nous paraît pas excessive puisque Lafaille nous apprend dans ses « Annales » que l'inquisition fit brûler à Toulouse un hérétique en 1520, et l'auteur ajoute : « *il ne faut pas douter que ses opinions ne fussent celles de Luther qui s'étaient glissées déjà dans la ville* ». D'autre part nous savons que la réforme avait été implantée à Annonay en 1528 ; rien ne s'oppose donc, vu la faible

(1) Cité par Rabaud -- Histoire de la Réforme dans l'Albigeois et le Lauragais.

distance qui sépare Toulouse de Castres, à ce qu'elle ait été prêchée dans cette dernière ville l'année précédente.

De tous ces renseignements historiques, il résulte que la date donnée par Faurin nous semble la plus exacte. Non pas que nous soupçonnions la bonne foi des historiens qui se sont occupés de cette importante question, mais parce que la conversion de Gaillard de Rabastens, en 1530, et le passage de Th. de Bèze où il est dit que Marcii « fit merveilles à Castres », en 1532, confirment cette date d'une façon singulière, et donnent une valeur incontestable au témoignage de Faurin qui est parfois pris en flagrant délit d'erreur ou de partialité. Et, en effet, on ne peut contester que si le cordelier dont parle de Bèze obtint un si grand succès dans la ville, c'est que ce prédicateur dut laisser tomber la semence de l'évangile dans des cœurs déjà préparés à recevoir la bonne nouvelle de la justification par la foi, doctrine fondamentale du vrai et pur christianisme.

Nous concluons donc légitimement des considérations qui précèdent que c'est en 1527, au plus tard, que la réforme fut implantée à Castres, c'est-à-dire, 6 ans après que la Sorbonne eut condamné Luther comme hérétique. Les recherches que nous avons faites à ce sujet ne nous permettent pas de remonter plus haut en nous appuyant sur des documents historiques. Cependant il n'y aurait rien d'arbitraire à statuer une date encore plus ancienne à l'origine de la réforme dans la ville : en effet, puisque le cordelier

de Mannabosque fit beaucoup d'adeptes à Castres, on pourrait supposer que son succès fut préparé par un prédicateur antérieur qui serait venu prêcher l'évangile avant 1527, surtout si l'on considère que déjà en 1520 les « hérésies » de Luther fleurissaient à Toulouse. Cependant comme nous n'avons trouvé aucun indice qui pût nous servir de point de repère, nous nous en tiendrons à la date indiquée plus haut et nous nous contenterons de dire que c'est en 1527, au plus tard, que les nouvelles doctrines furent annoncées à Castres.

CHAPITRE SECOND

Nous ne savons rien, ou presque rien, de la Réforme à Castres, ni de sa diffusion dans cette ville, pendant les premières années de son implantation. Cependant la liste des pasteurs dressée par Borel, et les quelques supplices qui nous sont connus, nous permettent d'affirmer que son œuvre, quoique lente et cachée, n'en fut pas moins certaine. La mort de Martini, ce courageux jacobin qui avait osé prêcher dans la chaire de Burlats contre le purgatoire, et qui fut brûlé sur la place de l'Albenque à Castres, eut pour conséquence immédiate l'affirmation nette et précise de la Réforme. Les curieux qui avaient assisté à cette mort cruelle, furent vivement impressionnés par l'héroïsme et la résignation du supplicié, et, rentrés chez eux, ils se demandèrent si une opinion pour laquelle on brave les tourments du bûcher ne serait pas la vérité même ! Dès lors on se demanda si ce dogme du purgatoire était réellement fondé sur les Ecritures ; on en chercha la justification dans la Bible pour pouvoir accuser Martini de blasphème et légitimer ainsi, dans la mesure du possible, l'excessive rigueur de l'Eglise envers le malheureux jacobin. Malgré l'inquisition qui avait expressément défendu la lecture des Livres Sacrés, on se mit à les étudier, et cette

étude exerça bientôt son influence dans un sens favorable à la Réforme. En vain le clergé, pour s'opposer aux progrès de l'hérésie, avait fait confisquer toutes les Bibles ; en vain le roi, par un édit de 1559, avait appuyé de son autorité la défense et les confiscations de l'inquisition. Des chrétiens résolus et pleins de zèle, parmi lesquels deux noms nous ont été conservés, Louis Maréchal et François Raymond, se dirigèrent vers la Suisse, et au péril de leur vie, ils en rapportèrent des Bibles qu'ils distribuèrent dans la ville et même dans les villages voisins. L'Évangile dès lors fait des progrès inouïs et se propage avec une rapidité prodigieuse ; malgré cela, les nouveaux convertis, pour éviter de donner l'éveil aux catholiques, se réunissent de nuit dans des maisons particulières et s'abstiennent de chanter des cantiques.

C'est à cette époque qu'il faut placer le supplice de Jacques Caire, dont nous avons déjà parlé, et la condamnation « à porter le *sagot* et à faire amende honorable devant la porte de l'église » prononcée contre Madaule, prêtre de Burlats, soupçonné d'hérésie. Cependant bien que Castres fut un des boulevards du Calvinisme dans le midi de la France, et une des villes « les plus infestées d'hérésie » ses délégués ne figurent pas au premier synode national tenu à Paris le 26 mai 1559, où les représentants de toutes les églises réformées, sous la présidence de François Morel, adoptent une confession de foi et rédigent une discipline en 40 articles. Quelques mois après ce synode, en mai 1560, le jeune Henri

Il signa l'édit de Romorantin. Des lettres-patentes furent envoyées, à tous les Parlements pour leur donner l'ordre de détruire les Réformés, et d'instituer dans leur sein un tribunal, appelé chambre ardente, destiné à juger toutes les infractions à ces ordres criminellement arbitraires. « *Le Roi, y était-il dit, est résolu à les exterminer jusqu'au dernier, et il enjoint aux Parlements de ne pas être lâches à la besogne, vu qu'il y aurait toujours gendarmerie prête pour leur tenir la main* ». Vingt jours après, le coup de lance de Montgomméry répondit mortellement à cet édit exterminateur.

Malgré les menaces, les violences, et les persécutions dont nous avons parlé, le nombre des protestants s'accrut prodigieusement à Castres. Mais un traître, nommé Fournel, qui venait d'embrasser la Réforme pour mieux dénoncer ses correligionnaires, en fit arrêter un grand nombre, et les malheureux furent maltraités et enfermés dans le château de Lacaze, dont le propriétaire était l'évêque Claude d'Oraison. D'ailleurs, dom Vaissette lui-même, dans son Histoire générale du Languedoc, confirme cette rapide expansion de la réforme dans la région. Il cite un rapport du baron d'Ambres, chargé de faire exécuter l'édit de Juillet 1561 dans la ville de Lavaur où il est dit : « *J'ai trouvé le peuple armé d'un grand trouble et prêt à la révolte, la plupart tenant le parti du Ministre de la nouvelle religion, à l'instigation de la noblesse et des églises voisines. Je n'ai pas été assez fort pour les engager à discontinuer le*

prêche et pour les chasser de la ville. » Si donc à cette époque, Lavour était un centre puissant de la Réforme, capable de résister aux ordres et aux menaces du baron d'Ambres, il faut admettre que Castres d'où le mouvement religieux était parti, devait être une des villes les plus « *infestées d'hérésie* » et une des « *églises voisines* » qui soutenaient les protestants de Lavour et leur ministre. Et dom Vaissette donnant lui-même ses appréciations sur la réforme à cette époque ajoute : « *le calvinisme cette année (1560) fit des progrès étonnants dans la province. On vit les peuples, par une espèce de fascination, courir en foule aux prédications des nouveaux ministres qui tâchaient de leur persuader que jusqu'à eux on n'avait connu ni Dieu, ni son culte, ni sa loi.* » (1) D'autre part un rapport adressé à la reine-mère par le procureur général de Toulouse en 1561 confirme le même fait. « *Je ne ferai pas de longs discours, y est-il dit, mais ce qui se passe à Castres, Lavour, Puylaurens... et presque dans toutes les villes du Languedoc, représente la ruine de tout ce pays, si, par la grâce de Dieu et votre providence le dit pays n'est secouru.* » Enfin un document daté du 30 novembre 1561 et intitulé « *syndicat du colloque de Castres pour François Madiane* », nous apprend les endroits où le protestantisme s'était implanté dans la région (2). Ce document est une supplique

(1) Histoire du Languedoc — Tome VII, page 331.

(2) Castres, Puylaurens, Castelnau-de-Brassac, Brassac, Revel, Sorèze, Mazamet, St-Amans, Lacaune, Ferrières, Vabre, Roquecourbe, Berlats, Labessonnié, Lacrouzette, Arfons, Viane, Gijounet, Labruyère.

adressée au « *très chrétien prince Charles, par la grâce de Dieu, roy de France.* » (1).

En 1560, sous le règne de François II, nous trouvons un fait digne de remarque : les quatre consuls nommés sont tous protestants. Il résulte de cette élection que la grande majorité de la ville avait embrassé la réforme, puisqu'elle ne fut même pas contestée par les catholiques. Ce fut le 20 avril suivant que Geoffroy Brun arriva de Genève à Castres. Il fut reçu par Pierre Gâches, et, malgré les persécutions qui commençaient à sévir, il présida des cultes dans des maisons particulières, tantôt chez son hôte, tantôt chez Bernard Giraud ou chez Guillaume Donadieu. Malheureusement il est dénoncé et découvert, et au mois d'octobre, il est expulsé par le procureur du roi. Un ancien carme, nommé Folion, vint de Toulouse pour le remplacer, et dès son arrivée, le nouveau ministre prêcha en plein jour. Cette innovation téméraire fut provoquée par les calomnies perfides des catholiques sur les réunions nocturnes des protestants. « *Ils disaient qu'ils s'y commettaient plusieurs méchancetés et crimes entre hommes et femmes* ». Pour protester contre ces outrages inqualifiables, les réformés résolurent de célébrer leur culte en plein jour « *l'honneur ayant prévalu sur la peur* » (2).

Le nombre des protestants augmentant sans cesse, il se tint à Castres, le 20 janvier 1561, un petit synode où vinrent les délégués des lieux voisins. Mais quelques jours après, Folion fut à son tour obligé de

(1) Bulletin du Protestantisme Français.

(2) Gâches — Mémoires.

s'enfuir par ordre de l'archidiacre, et à la troisième sommation du procureur. Il fut aussitôt remplacé par Pierre de l'Hostau que Brun envoya de Genève. Dès ce moment, les protestants se réunirent dans un local de l'Ecole-Vieille pour célébrer leur culte. Les magistrats ne firent aucune opposition ; ils préférèrent fermer les yeux plutôt que de recourir à des mesures violentes qui, vu le nombre considérable des réformés, auraient bien pu se retourner contre eux. L'affluence croissante des auditeurs força même le procureur général de Toulouse à venir à Castres afin d'opposer son autorité aux entreprises audacieuses que les magistrats de la ville étaient impuissants à arrêter. Mais tout fut vain ; l'incendie se propageait avec une rapidité inouïe, et bientôt de l'Hostau fut obligé de s'adjoindre un nouveau collègue, Barthe, avec lequel il se consacra aux besoins de la communauté. Enhardis par leur nombre, les protestants rappellent Brun de Genève, et les trois ministres se mettent à l'œuvre avec passion. Malheureusement à la suite de l'enterrement du jeune Misse, Guillaume de Joyeuse, à l'instigation des catholiques de la ville, interdit aux réformés les prédications publiques. L'ordre venait de trop haut cette fois pour être enfreint, aussi les protestants reprirent leur culte dans des maisons particulières, chez Rémond, de Gély et d'Esquirol.

Cependant l'expansion de la réforme dans la ville effraya les catholiques castrais. Justement émus par la conversion du procureur du roi, et de la famille

influente des Bouffard, ils s'assemblèrent pour prendre les mesures que nécessitait la situation. Les avis d'un grand nombre « *tendaient à la violence* ». Mais Louis de la Palue, premier archidiacre, fit preuve de beaucoup de sang froid et de modération : il répondit à ceux qui préconisaient les moyens de répression, « *qu'il ne fallait pas se porter aux extrêmes* », et il ajouta que « *si cette religion était de Dieu elle subsisterait quand même, sinon qu'elle s'en irait d'elle-même en fumée* » (1). Ces paroles dignes d'un Michel de l'Hôpital furent heureusement écoutées et pour cette fois l'effusion de sang fut évitée. Cette réunion des catholiques fut bientôt connue dans toute la ville et elle eut des conséquences immédiates chez les protestants. Se croyant menacés dans leur foi et dans leurs personnes, ils se mirent en état de défense.

Ils choisirent pour chef François de Bouffard et ils lui donnèrent un conseil composé du procureur du roi, Melon, de Jean de Rotolp, Antoine Thomas, Antoine Ligonier, Adhémar Corbière et Bernard Giraud ; la jeunesse protestante de la ville forma la garde d'honneur de ce gouvernement démocratique. Le premier acte du conseil fut d'appeler de Genève un nouveau ministre, Fleury Larivoire, qui desservit l'église pendant 29 ans « *avec honneur et édification* ».

Quelques jours après l'arrivée de ce nouveau pasteur les protestants de Castres envoyèrent des délégués

(1) Gâches.

aux états de province, réunis à Béziers, le 22 novembre, pour présenter une requête en vue d'obtenir un temple. Mais la majorité repoussa leur demande. Aigris par ce refus, ils résolurent de braver les autorités, et le dimanche suivant ils reprirent leur culte dans le local de l'Ecole-Vieille d'où ils avaient été expulsés quelques mois auparavant. Et comme la Réforme faisait chaque jour de nouvelles recrues dans la ville, les trois ministres de Castres durent encore s'adjoindre un nouveau collègue, appelé Jean de Bosque. Cet ancien dominicain, converti à Genève pendant un voyage qu'il faisait avec son supérieur, desservit l'église « avec zèle et activité » jusqu'à sa mort. Mais l'évènement qui décida de l'avenir du protestantisme à Castres et dont nous n'avons pas parlé, ce fut la célébration publique de la S^{te}-Cène le 6 juillet de cette année 1561. Ce jour fut une date mémorable dans l'histoire de la Réforme. Aussitôt la ville entière abjure le catholicisme et remet entre les mains du conseil protestant les clefs de toutes les églises dont on fait disparaître les images et les statues. « *Cet abatis d'images se déborde bientôt comme un torrent, sans aucune résistance toutefois ; tellement que le dernier de décembre d'un commun consentement ayant été toutes brisées avec les autels tant de St-Benoît que de St-Jacques, Ste-Claire, Cordeliers, Trinitaires, le lendemain premier Janvier 1562, on en fit autant au temple de Notre-Dame de Fargues, à St. Jean de Navès, et les prêtres et les moines requis de ne plus chanter vêpres, messes et mâtines s'y accordent ; qui*

plus est, trois jours après, le procureur du roi, Viguiier, alla quérir les nonnaines qui étaient vingt en nombre, et les ayant amenées au temple pour ouïr le prêche, les logea en trois ou quatre maisons bourgeoises desquelles puis après leurs parents les retirèrent. Par ainsi finit de soi-même l'exercice de la religion romaine en cette ville de Castres » (1). Quelques jours après, le 17 Janvier 1562, le roi Charles IX signait l'édit de St-Germain-en-Laye par lequel il autorisait le libre exercice du culte réformé partout en dehors des villes. Cet édit fut apporté à Castres le 18 février suivant. Aussitôt les protestants cessèrent de prêcher dans les églises, et il se réunirent désormais en dehors des portes de la ville, sur le boulevard de l'Albenque, (2) qu'ils entourèrent et recouvrirent de toiles.

Mais les passions étaient trop violentes, l'ambition des chefs trop excitée pour que le régime de liberté relative inauguré par l'édit de St-Germain se prolongeât. Les maigres concessions accordées aux protestants irritèrent le fanatisme exalté des catholiques. Le duc de Guise s'allia avec Montmorency et St-André ; les calvinistes alors sentant que leur vie aussi bien que leur foi étaient en danger, se préparèrent à défendre la Cause « à coups d'arquebuse » (3). Il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer la guerre civile. Le massacre de Vassy fut le signal des hostilités qui, sept fois suspendues en trente deux ans par des traités précaires, sept fois recommencèrent.

(1) Théodore de Bèze — Tome I, page 550.

(2) Anjourd'hui place publique de la ville.

(3) Théodore de Bèze.

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE LUTTES

DU

Massacre de Vassy à la Prise de Castres

(1562-1571)

CHAPITRE PREMIER

Dans notre première partie nous avons étudié l'origine et le développement de la Réforme à Castres. Avant d'entrer dans la période de luttes qui va suivre nous allons indiquer brièvement la situation des protestants castrais à cette époque, et exposer les mesures qu'ils prirent pour la défense de leur foi et de leurs personnes.

Après le massacre de Vassy (mars 1562), les lieutenants de Condé parcoururent les provinces, et s'emparent le plus rapidement possible des places importantes. A l'instigation de Jacques de Crussol, émissaire du prince, les protestants castrais décident de s'emparer de la ville. Ils préviennent secrètement leurs correligionnaires de Roquecourbe, de Brassac,

de Vabre, de Lacaune, de Viane et de Mazamet qui s'empresent d'accourir, et dans la nuit du 25 Mai ils montent à l'assaut de Castres sous les ordres de Guillot de Ferrières. Leur audacieuse tentative fut facilitée par les intelligences qu'ils avaient dans la place. En effet, les consuls, tous protestants, ouvrent les portes, et les réformés s'emparent des remparts, de l'évêché, des couvents, sans répandre une seule goutte de sang. Cependant ils prirent des otages afin d'obtenir la libération de leurs correligionnaires prisonniers, et, pour éviter les désordres dans la ville, ils défendirent aux catholiques de sortir de leurs maisons. Aussitôt les protestants établissent un gouvernement dans la ville. Ils nomment un conseil exécutif composé de Guillot de Ferrières qu'on élève au poste de gouverneur de la place, de Peyrusse de Boisson, de Jean Jacques de Voisins, baron d'Ambres et de François de Villette, seigneur de Montlédier. Ils constituent également un conseil militaire et un conseil politique. Le premier, comme son nom l'indique, doit veiller à tous les services de la guerre ; le second doit s'occuper des relations des protestants castrais avec les chefs réformés et avec les autres centres calvinistes. Enfin, pour ne pas oublier les intérêts religieux de la ville, ils organisent un consistoire à la tête duquel furent placés les trois pasteurs, de Bosque, Savin et Larivoire. Le culte est alors célébré non plus dans le local de l'École-vieille devenu trop étroit, mais dans les églises catholiques dont on recouvre les images et les statues avec des linceuls « pour

éviter tout désordre » (1). Malgré cela la nécessité d'un lieu spécial de culte se fit bientôt sentir, et Pierre Gâches eut l'honneur de faire jeter les premiers fondements d'un temple qui, terminé en cette même année 1562, fut détruit par les catholiques lors de la prise de la ville par Jean de Nadal en 1572.

Fortement organisés au point de vue politique et militaire, confiants dans la cause sainte qu'ils défendent, forts de leur foi en Dieu, les protestants castrais cherchent à étendre au loin leur influence et leur action bienfaisante. Mais cet état de paix fut de courte durée. En effet peu de temps après le massacre de Vassy le parlement de Toulouse ordonna de cruelles répressions contre les hérétiques, et les protestants furent massacrés à Montauban et à Gaillac. Le sanguinaire Montluc dit quelque part dans ses « Mémoires » qu'il ne vit jamais tant voler de têtes que là. Castres effrayée par ces tueries hideuses prend les armes et entre en campagne. Jean Jacques de Voisins se distingue dès le début des hostilités par la prise du château de Lacaze (1) qui servait de cachot à l'évêque et il le détruisit. Pendant ce temps le frère du baron d'Ambres, François de Voisins, est nommé par Charles IX gouverneur de Castres. Il marche aussitôt contre ce foyer de la Réforme, mais après plusieurs assauts victorieusement repoussés, il est obligé de battre en retraite. Cet échec eut le don d'exaspérer le fanatisme des catholiques de la

(1) Gâches.

(2) 3 kilomètres Est de Castres.

région : le capitaine Grépiac avec une troupe de 300 hommes se porte en hâte à son secours, et vient prendre position à Vénez (1). A cette nouvelle, une partie de la garnison de Castres se lance à sa poursuite et une lutte terrible s'engage entre les protestants et les soldats de Grépiac. Jean Jacques de Voisins culbuta son adversaire, lui tua les trois quarts de sa troupe et les survivants furent conduits prisonniers à Castres où ils furent décapités près du puits des Jacobins, (2) contrairement au droit de la guerre et de l'humanité. (Juillet 1532). En apprenant cette exécution inique, François de Voisins se porte de nouveau contre Castres et il tente à plusieurs reprises mais en vain, de s'emparer de la ville. Il feint alors de s'enfuir et va se poster, avec sa troupe en embuscade pour venger son échec. Son attente ne fut pas vaine et sa revanche fut éclatante. Quelques jours après 200 soldats de la garnison de Castres, sous les ordres du Consul Capduras, sortirent de la place pour aller chercher une provision de blé à Frégeville (3). Les protestants, assaillis à l'improviste par les catholiques du baron d'Ambres que dirigeait un castrais, de Roumens, perdirent tout sang-froid et 80 des leurs furent tués. Au nombre des victimes se trouvait le consul.

Quelques jours après, le 19 Décembre se livrait la bataille indécise de Dreux entre les troupes de Guise

(1) Petit village à 6 kilomètres sud de Réalmont.

(2) Emplacement du temple national actuel.

(3) Petit village à 6 kilomètres est de Castres.

et l'armée de Coligny. Les protestants de Castres, exaspérés par cet échec qui anéantissait toutes leurs espérances, reprennent aussitôt les hostilités. Sous les ordres de Guillot, ils s'emparent de Cuq-l'Albigeois après un combat sans importance, et de là ils viennent mettre le siège devant Saïx. Malheureusement cette petite place aux portes de la ville résista à tous les assauts des assaillants, et l'armée protestante découragée par cette résistance héroïque, rentra à Castres (5 février 1563). Mais la paix est conclue à Amboise le 18 mars et six jours après elle est publiée à Castres par les ordres de la sénéchaussée de Carcassonne. Elle marque la fin de cette première levée de boucliers dans la région.

En vertu de l'édit d'Amboise, Joyeuse envoya une garnison à Castres sous les ordres du capitaine Sonnerie. Les soldats, logés chez les protestants, se livrèrent à toutes sortes d'excès et de cruautés malgré les plaintes des Consuls. Heureusement le comte de Caylus, gouverneur du Rouergue, vint dans la ville pour faire exécuter les clauses du dernier traité, et il interdit à Sonnerie « *tous ces actes d'hostilité* » lui ordonnant « *de vivre en paix avec les habitants* » (1). Au mois d'Avril suivant Damville succéda à son père le connétable de Montmorency, comme gouverneur du Languedoc et il fut chargé par le roi de prendre possession des villes rebelles. Il arriva à Castres le 16 octobre, mais il ne voulut pas entrer dans la place à cause d'une épidémie de peste qui sévissait

(1) Gâches.

dans la ville. Après avoir fait le tour des remparts il se retira à Saïx où il signa la nomination de François de Voisins au poste de gouverneur de Castres. Le baron d'Ambres fit le lendemain son entrée dans la ville, suivi de l'évêque Claude d'Oraison et d'une foule de religieux portant la croix. Les vexations recommencèrent avec le nouveau gouverneur ; il défendit aux protestants de prêcher sur les boulevards de l'Albenque, et dès lors ils furent obligés de reprendre leur culte dans la petite salle de l'Hôpital St-Jacques. Le maréchal Damville heureusement le révoqua le 20 décembre à cause de son administration oppressive. Le baron d'Ambres fut remplacé par les capitaines Aymerie et Lavalette. Le premier fut clément et juste, mais Lavalette se montra d'une cruauté inouïe : il fit arrêter arbitrairement le ministre de Bosque et condamna de sa propre autorité cinq soldats protestants à être pendus. Cependant sur une plainte de Guillot il fut exilé, par ordre du roi, avec sa compagnie. Mais malgré ce juste châtement, il n'y eut désormais à Castres aucune garantie de sécurité pour les protestants. Au mois de janvier 1564, l'évêque, par des manœuvres frauduleuses et dignes d'un tel prélat, fit élire secrètement à Saïx quatre consuls catholiques, et cela malgré l'ordre de la cour qui avait prescrit que les consuls fussent choisis indifféremment dans les deux religions. Bien plus, les autorités reprennent aux protestants la salle de l'Hôpital St-Jacques qui leur avait été donnée par un édit royal ; disons cependant par anticipation que ce local leur

fut restitué le 4 décembre suivant par ordre de Charles IX. Mais là ne s'arrêtèrent pas les provocations des catholiques. Au mois de juillet le sénéchal la Palue voulant envoyer des canons à Toulouse, il obligea les protestants à les traîner hors de la ville, et les récalcitrants y furent forcés à coups de bâtons. Faurin dit « *qu'il aurait fait battre un homme vieux de 80 ans lequel serait mort de ces coups* ». Un peu plus tard encore les catholiques Castrais appellent dans la ville des troupes Albigeoises et avec leur concours, ils détruisirent les remparts de la place. Enfin l'année suivante, l'évêque, Claude d'Oraison, fut délégué aux Etats généraux assemblés à Beaucaire pour présenter des vœux attentatoires aux derniers édits rendus en faveur des protestants. Mais grâce à la vive opposition de Michel de l'Hôpital ils furent repoussés. Cet échec exaspéra le fanatisme des catholiques castrais ; ils intriguèrent auprès du gouverneur Aymerie et les réformés payèrent chèrement l'insuccès de l'évêque aux états de Beaucaire.

Comme on le voit les vexations continuaient sans interruption depuis la paix d'Amboise. Aussi lorsqu'au mois de février le roi tint son lit de justice à Toulouse, les protestants de Castres déléguèrent Guillot pour lui présenter leurs doléances. Il eut le courage d'accuser Damville devant le roi, et en présence de son père, le maréchal de Montmorency, et de faire retomber sur lui la responsabilité de toutes les cruautés commises à l'égard des protestants par les catholiques. A son retour à Castres Guillot porta

plainte contre Aymerie et il eut le bonheur de le faire chasser. Malheureusement il ne fut pas avantageusement remplacé : on lui donna pour successeur Jean de Montlezun, seigneur de Baratnau, qui, plus tard, nommé par Henri de Navarre gouverneur de Lectoure « *avait osé appeler canailles ceux de la religion et proférer des menaces de mort contre le dit roi en bonne compagnie.* (1) »

Après le départ du roi pour Paris, Damville vint à Castres. Les Consuls pour lui témoigner les sentiments bienveillants et pacifiques de la ville le reçurent triomphalement et lui offrirent 400 pièces d'or qu'il accepta « *avec témoignage de satisfaction disant qu'autre ville de la province ne lui avait témoigné tant de bonne volonté* » (2). Malgré cela il ne s'opposa pas aux mesures de violence prises contre les protestants, et après quelques vœux platoniques sur la nécessité « *de vivre doucement et suivant les édits* », il crut faire assez pour eux en envoyant Baratnau à Montpellier et la garnison albigeoise à Nîmes (Octobre 1565). Aussi les calvinistes castrais ne furent pas moins opprimés et persécutés après son départ. Les autorités leur défendirent d'ensevelir leurs morts dans le cimetière, et le consistoire, pour prévenir des désordres scandaleux, se vit obligé d'acheter un terrain pour donner une sépulture aux morts de la religion. Pendant tout le cours de l'année 1566, les catholiques firent preuve d'une cruauté inouïe, et le

(1) Ch. Pradel.

(2) Gâches.

sort des protestants fut épouvantable. Après leur avoir ravi toutes les libertés et tous leurs droits, les persécuteurs en vinrent à des moyens lâches et odieux pour opprimer encore davantage leurs malheureuses victimes. Les consuls s'abaissèrent jusqu'à dresser à leurs adversaires religieux de honteux guet-apens. Ils appelaient à l'hôtel de ville les riches protestants, sous prétexte d'affaires importantes à leur communiquer, et au moment où ils arrivaient on s'emparait d'eux et on les jetait en prison d'où ils ne sortaient qu'après avoir versé une somme qui variait suivant la situation de fortune de chacun d'eux. Cependant à la fin de l'année, le maréchal Damville indigné de ces procédés, ordonna que sur 4 consuls on en nommât à l'avenir deux de protestants. Les catholiques, furieux de cette faveur accordée aux réformés, intriguent auprès des magistrats, et, sur leur proposition, le duc de Joyeuse fit casser les élections. Et pendant que les protestants, encouragés à la patience par leurs ministres, supportent ainsi journellement les railleries et les outrages dont on les abreuve, le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis se rencontrent à Bayonne avec le duc d'Albe et ils décident secrètement l'extermination des hérétiques.

Toutes ces vexations contre les protestants qui se répétaient partout sur tous les points du territoire français, réveillèrent les vieilles haines, et excitèrent les passions mal éteintes des partis et de leurs chefs. Un propos tenu dans l'entretien secret de

Bayonne « 10000 grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon », fit éclater l'orage. Le jeune Henri de Navarre frappé par cette phrase la rapporta à sa mère Jeanne d'Albret.(1) Celle-ci comprit aussitôt la tragique signification de ces énigmatiques paroles et immédiatement elle avertit les chefs protestants.

La deuxième guerre de religion allait commencer.

(1) La Reine-mère recherchait la présence du prince Henri à cause de sa gentillesse et de la vivacité de son esprit. On comprend ainsi comment ce propos tenu dans un entretien secret put être rapporté, par l'intermédiaire de Jeanne d'Albret, aux chefs protestants.

CHAPITRE SECOND

La reprise des hostilités fut inaugurée dans la région par un heureux coup de main. Guillot et le seigneur Montlédier qui avaient concentré secrètement une petite armée, l'un à Requecourbe, l'autre dans le vallon de Mazamet, décident de s'emparer de Castres. Dans la nuit du 29 septembre 1567 ils se mettent en marche et pénètrent dans la ville à la faveur des ténèbres. Tous les prisonniers : l'évêque, les prêtres, les moines furent remis en liberté moyennant rançon, et la ville toute entière se déclara pour la réforme. Le lendemain une assemblée réunie à l'Hôtel de ville nomme Guillot gouverneur de la place et les protestants, suivant leurs principes démocratiques, lui adjoint un conseil pour limiter son autorité. Quelques jours après, la chartreuse de Saix était assiégée par le gouverneur de Castres, et elle ne tardait pas à tomber entre les mains des protestants qui la détruisirent. Les catholiques de la province résolurent de venger cet échec et la perte de Castres. Une armée, sous les ordres du comte d'Aubijoux, s'avance sur Puy-laurens pour en faire le siège. Heureusement la résistance de la garnison permit au propre frère du gouverneur d'arriver de Castres avec une troupe de secours, et à son approche, les catholiques battirent

en retraite sur Toulouse (5 mai 1568). A ce moment d'ailleurs partout dans le royaume le succès semblait être du côté des protestants ; c'est alors que l'hypocrite Catherine proposa à Condé de nouvelles négociations et la paix fut signée à Longjumeau le 20 mars 1568. Elle fut publiée à Castres le 2 mai suivant. En vertu de ce traité les calvinistes devaient rendre toutes les places qu'ils avaient prises, mais l'édit d'Amboise était rétabli sans restriction.

Rapin, surintendant de Condé, fut chargé par le prince d'apporter le traité dans le Haut-Languedoc et d'engager les protestants à désarmer. Mais comme il était sous le coup d'une condamnation à mort pour cause de sédition, en 1562, il fut arrêté et exécuté par le parlement de Toulouse bien qu'il se trouvât amnistié par le traité dont il était porteur. En apprenant cet inique attentat, les protestants de Castres ne veulent plus accepter la paix, et ils refusent de déposer les armes. D'ailleurs ils soupçonnaient une nouvelle trahison de la part de la reine-mère et ils résolurent de se maintenir « *en état de défense* ». Le baron d'Ambrès, François de Voisins, vint au nom du roi prendre possession de la ville dont il avait été nommé de nouveau gouverneur, mais les protestants ne voulurent pas le recevoir, et alors pour se venger il porta la terreur et la désolation dans toute la région environnante. Damville, cependant, sur une plainte des habitants, lui interdit tous ces actes d'hostilité. D'ailleurs les pressentiments des protestants castrais ne furent pas trompés. Quelques mois après, Catherine

se croyant cette fois en mesure d'écraser l'hérésie, ordonna l'arrestation de Coligny et de Condé qui eurent le temps heureusement de se réfugier à La Rochelle, et le 25 septembre elle lance un édit défendant sous peine de mort l'exercice de la « *religion prétendue réformée* » et ordonnant aux ministres de sortir du royaume sous 15 jours. Les massacres recommencèrent alors avec une cruauté inouïe et les chefs protestants durent reconnaître qu'ils avaient été lâchement trahis et odieusement trompés.

La révocation de l'édit de 1562 ne surprit pas trop les protestants de Castres qui avaient deviné les desseins hypocrites de la reine-mère, mal dissimulés par sa précipitation à conclure la paix de Longjumeau. Une assemblée fut aussitôt convoquée dans la ville pour « *délibérer des ordres et moyens à prendre contre les ennemis qui, abusant de l'autorité royale, cherchaient les moyens d'achever de perdre les protestants* » (1). On nomme deux gouverneurs, Peyrusse de Boissezon pour la campagne et Guillot pour la ville, et on décide de « *recevoir toutes sortes de deniers publics et de prendre les revenus des catholiques absents pour lever le plus de force qu'il se pourrait* ». Dès lors les opérations militaires sont menées avec vigueur et ensemble. Les troupes calvinistes s'emparent de Gaillac, Cordes, Lautrec, Vielmur, et Graulhet seule de tout le diocèse ne put être réduite. Malheureusement elles échouent encore une fois devant Saïx (15 décembre 1568). Au début de cette troisiè-

(1) Gâches,

me guerre civile quelques conseillers du parlement de Toulouse, qui avaient eu le courage de s'opposer aux mesures oppressives réclamées par la majorité, furent obligés de prendre la fuite pour se soustraire aux ressentiments de leurs collègues, et, à la rage d'une population à qui le fanatisme mettait les armes à la main. Ils se retirèrent à Castres, et le prince de Condé leur ordonna de former une cour souveraine pour rendre justice aux protestants du Languedoc. Cette chambre subsista jusqu'à la paix.

Ce fut après la perte de Vielmur où le pasteur et la garnison furent massacrés, que Coligny, chef suprême des armées calvinistes depuis la mort de Condé à Jarnac, envoya à Castres Armand de Gonttrand, baron de Biron, pour prendre le commandement des troupes. Le nouveau général arriva dans la ville où il fût acclamé, et reconnu par tous les chefs protestants. Aussitôt il concentre une armée et entre en campagne. Deux forteresses surtout portaient préjudice à Castres en gênant son commerce avec la montagne : c'était les châteaux forts de Berlan (1) et de Brassac. Biron emporta le premier, le 5 Juin, avec le concours de son lieutenant, Charles Durand, baron de Ségats, et le second tomba entre ses mains quelques jours après, grâce à l'appui que lui prête Gautran, gouverneur de Castelnau. Biron se disposait à tenter une nouvelle entreprise contre Saïx lorsqu'il fut rappelé par Coligny qui lui donna comme successeur, Gabriel de Montgomméry,

(1) près Labessonnié.

comte de Lorges. Le nouveau chef arrive à Castres le 21 Juillet et il entre aussitôt en campagne pour délivrer le Béarn des bandes de Terride. Son entreprise eut un plein succès. Il enferme son adversaire dans Orthez après l'avoir battu à Navarreins, et le force à capituler après un siège de quelques jours. Pendant ce temps les catholiques de Labruyère et de Roquecourbe avaient essayé de s'emparer de Castres mais leurs assauts furent victorieusement repoussés, et ils se retirèrent précipitamment lorsqu'ils apprirent le retour du comte de Lorges. Mais là ne s'arrêtèrent pas les succès des calvinistes : quelques mois après, grâce à l'artillerie que leur avait envoyée Coligny, ils reprirent l'offensive et s'emparèrent de Labruyère dans un assaut de nuit où périrent le gouverneur et 160 catholiques, et de la forteresse de Saïx qui avait résisté à deux sièges consécutifs (février 1570). Quelques mois après, les victoires des princes obligent la reine-mère à demander la paix. Signée à St-Germain en Laye le 8 août 1570, elle fût publiée à Castres le 3 septembre. Les conditions étaient trop favorables aux protestants pour être offertes sans arrière pensées. Catherine de Médicis donne beaucoup pour endormir les calvinistes dans une fausse sécurité et pour les exterminer par surprise. Elle attendra maintenant son heure avec une impatience croissante, et le moment venu. *« quand toutes les défiances seront apaisées, les places de sûreté rendues, les victimes rassemblées sous sa main royale, elle frappera, elle assassinera non sans peur mais sans pitié, sans colère et sans remords avec la froideur d'une vipère »* (1).

(1) Henri Martin,

CHAPITRE TROISIÈME

Après la publication de la paix de St-Germain, les catholiques qui s'étaient enfuis de Castres lors de la prise de la ville par Guillot de Ferrières, revinrent pour prendre possession de leurs biens. En même temps Jean de Nadal seigneur de Lacrouzette arriva dans la place au mois de septembre avec deux compagnies « *pour la conservation des catholiques* ». Tout paraissait devoir concourir au maintien de la paix religieuse ; les partis déposant leurs soupçons vivaient sous la sauvegarde du dernier traité, et les protestants recevaient chaque jour de nouvelles faveurs. Ainsi le 30 mars 1571, Edouard Molé, père du célèbre Mathieu Molé, arriva à Castres pour surveiller la stricte exécution des derniers édits. Il fit lever le « *quint* » (1) qui était prélevé sur les protestants seulement, et il leur donna en outre le temple de Villegoudou pour la célébration du culte. Aussi comprend-on aisément que Gâches ait écrit avec un accent d'enthousiasme et de parfaite sécurité pour l'avenir : « *il y avait longtemps qu'on n'avait vu un tel repos* ». Malheureusement cet état de paix et de prospérité refroidit le zèle religieux et la foi des protestants castrais. Après la

(1) Droit qui s'exerçait sur les Ventes ; il représentait le cinquième du prix de vente.

période héroïque, où ils avaient bravé les bûchers et les persécutions pour la défense de leur liberté chrétienne, les réformés se relâchèrent, « *se souciant plutôt de servir leurs folles affections et pensant plutôt à leurs plaisirs et voluptés que de servir Dieu et que de penser à sa gloire* » (1). Mais Dieu leur réservait d'autres épreuves, et les terribles persécutions qui se tramaient dans l'ombre contre eux, les réveillèrent de leur torpeur religieuse et les transformèrent de nouveau en héros de la foi et de la fidélité. Ce fut pendant cette période de prospérité matérielle et de paix religieuse qu'éclata dans la nuit du 23 au 24 août le signal du massacre général resté tristement célèbre sous le nom de St-Barthélemy. « *Pour accomplir cet odieux guet-apens* » le roi prête sa sœur, le pape son consentement et les Guisards s'offrent pour l'exécution » (2). En même temps des ordres partis de Paris mettent en demeure les gouverneurs d'extirper, par tous les moyens, l'hérésie de leur province. Damville étant absent, ce fut son lieutenant Joyeuse qui reçut ces instructions criminelles et qui fut chargé de les exécuter dans le Languedoc. Il envoya des troupes à Castres pour renforcer la garnison de Jean de Nadal et lui transmit les ordres de la cour. L'arrivée de nouveaux soldats dans la ville étonna les protestants et les rendit très méfiants. C'est alors que pour gagner leur confiance le seigneur de Lacrouzette donne communication aux consuls d'une lettre de

(1) Gâches.

(2) Gâches.

Charles IX dans laquelle le roi disait « *qu'il était fort marris des massacres parisiens qui n'étaient que le fait des Guises et des Châtillon* ». Malgré cela, les protestants, instruits par l'expérience et justement alarmés par les bruits qui commençaient à courir sur les vrais auteurs des massacres de Paris, décidèrent de se mettre en état de défense. Ils appellent à leur aide le baron et le vicomte de Panat qui s'empressent d'accourir avec leurs troupes, tandis que Jean de Nadal lui-même renforçait encore sa garnison : cependant le chef catholique refusa noblement d'exécuter les ordres barbares du parlement de Toulouse qui le chargeait de massacrer les protestants à Castres. Dans une seconde entrevue qu'il eut avec les consuls, il fit serment devant eux « *qu'il voulait être damné lui, sa femme, et ses enfants en cas où il ferait aucun mal à la ville* » ; et pour les convaincre de sa sincérité il leur lut une nouvelle lettre du roi dans laquelle le souverain avouait qu'il avait ordonné lui-même les atrocités de Paris, et que son plus ardent désir était qu'il en fit autant à Castres. Son héroïque refus lui valut la confiance des protestants, malheureusement il en profita pour leur demander à titre de compensation, et pour se mettre à couvert, de renoncer provisoirement* à célébrer leur culte public. Les consuls accueillirent favorablement sa demande, et ils chargèrent le ministre Marsan, d'annoncer au prêche suivant, que le culte était suspendu jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle frappa de stupeur les protestants : ils crurent à une nouvelle trahison de la part des

catholiques, et aussitôt la grande majorité, avec le pasteur Bosque, se retira dans les villages environnants. Jean de Nadal alors n'ayant en face qu'une poignée d'hérétiques, se rend maître de Castres au nom du roi qui désormais « *ne veut plus supporter qu'une seule religion dans son royaume* ». La quatrième guerre civile allait commencer dans la région.

Les protestants de Roquecourbe, fortement accrus par les fugitifs de Castres, inaugurent la campagne par la prise du château, en l'absence du gouverneur Tournel. (7 octobre) Jean de Nadal essaya mais en vain de réparer cet échec. Exaspéré par son insuccès, il persécuta les calvinistes de Castres et leur fit payer chèrement sa défaite, devant Roquecourbe. Ses officiers se montrèrent d'une cruauté inouïe à l'égard de leurs adversaires religieux, et si leur chef ne s'y fut opposé ils les auraient massacrés tous impitoyablement à l'instigation d'un certain Clairac.

La prise du château de Roquecourbe fut le signal de la guerre générale dans la région. Le surlendemain le capitaine Nérac s'empare par surprise d'Aussillon (1) et de Mazamet, tandis que le vicomte de Paulin occupait le château de Lombers (2). Après ces succès les chefs protestants décident de convoquer une réunion à Viane pour échanger leurs vues sur la situation. Le colloque se tint à Pierre-Ségade (3), et toutes les notabilités du Haut-Languedoc

(1) 3 kilomètres Est de Mazamet.

(2) Autrefois ville importante ; aujourd'hui Lombers n'est qu'un petit village du canton de Réalmont.

(3) Faubourg de l'ancienne ville de Viane aujourd'hui disparue.

s'y rendirent ainsi que les capitaines de la région (1^{er} novembre 1572). Après avoir invoqué le nom de Dieu, l'assemblée, à l'unanimité, nomme le vicomte de Paulin général en chef du diocèse, mais on lui enjoignit un conseil pour « *l'aider et l'éclairer* ». Ce conseil, choisi par le vote, était en réalité une garantie que se donnaient les protestants contre la dictature qu'ils redoutaient de la part du vicomte. Le nouveau général après avoir réorganisé son armée, et nommé des gouverneurs dans les places protestantes, entre en campagne et s'empare d'Alban et de Teillet où il laisse une garnison. Pendant ce temps, Jean de Nadal va rejoindre Damville au siège de Sommières et il est remplacé comme gouverneur de Castres par le baron de Fourquevaux (1). Après les victoires du vicomte de Paulin, les protestants décident de s'emparer de Castres. Sur le conseil des frères Bouffard on décide d'agir par ruse. L'armée protestante essaye de pénétrer dans la place en descendant l'Agoût sur des barques. Malheureusement un traître de Roquecourbe, Pierre de Rupis, prévient le gouverneur et des canons disposés sur les rives du cours d'eau font échouer l'entreprise (8 février 1573). Les troupes calvinistes se fragmentent alors et portent la guerre de divers côtés, Charles Durand bat les catholiques à Druilhe, près de Puylaurens, et le capitaine Dupuy, gouverneur de Lombers, s'empare de St-Sernin ; Sorèze est enlevée par Thomas Durfort

(1) Il ne conserva ce poste que quelques mois et fut remplacé par Montbéraud.

et Montbéraud est écrasé à St-Alby (1) par les protestants de Mazamet. Pendant que les forces calvinistes étaient ainsi dispersées dans la région, une armée catholique, concentrée à Montauban, s'avance sur Castres. Les chefs convoquent une nouvelle assemblée à Réalmont (5 mai) et les délégués de toutes les églises du midi après avoir conclu une alliance défensive, maintiennent de Paulin au commandement suprême des troupes castraises.

C'est à l'issue de ce colloque que les protestants songent une seconde fois à s'emparer de Castres. Dans la nuit du 4 au 5 juillet ils essayent de pénétrer dans la place, mais ils échouent encore sous la conduite des deux frères Bouffard. Quelques jours après, Catherine de Médécis, découragée par l'indomptable énergie des protestants, fait de nouvelles propositions et la paix de Bologne met fin à la quatrième guerre civile (Juillet 1573). Malheureusement cet édit n'eut pas le don de satisfaire les protestants de Castres : ils auraient voulu au moins la liberté de culte pour tous, sans restriction. Aussi les délégués de la ville se réunirent à Montauban avec les représentants des églises de la province pour rédiger une requête qui complétait à leur avantage l'édit de Bologne. La cour repoussa leurs demandes et la continuation de la guerre fut votée à l'unanimité. Pendant ce temps Montbéraud craignant toujours une surprise de la part des protestants, se démit de ses fonctions de gouverneur de Castres, et François de

(1) Petit village près de Mazamet.

Voisins fut appelé à lui succéder. La trêve accordée par le roi aux protestants qui n'avaient pas voulu déposer les armes prenait fin le 4 octobre. Le lendemain Bouffard-Lagrange s'empare par surprise de Burlats dont il est aussitôt nommé gouverneur, et il prépare en silence une troisième tentative contre Castres. Un secours de 1000 hommes qui lui fut envoyé par le gouverneur du Rouergue le décida à exécuter son hardi projet. Mais encore une fois la vigilance des catholiques fit échouer son entreprise (février 1574). Malgré ces insuccès répétés le vaillant Lagrange ne se découragea pas, et après l'assemblée de Millau où furent jetés les premières bases de l'alliance entre Damville et les protestants, il fut assez heureux pour se rendre maître de Castres après un sanglant assaut de nuit (11 août). Aussitôt les glorieux proscrits de 1572 rentrent dans la ville avec leurs ministres, et trois jours après le pasteur Auger célèbre un service d'actions de grâces dans l'église St-Jacques. Sur la proposition de l'héroïque Lagrange, Guillot est nommé pour la troisième fois gouverneur de la ville, et les ministres forment un consistoire et rétablissent la discipline. En même temps on reconstruisit le temple qui avait été démoli deux ans auparavant par les catholiques : les travaux commencés en octobre de cette même année furent terminés le 5 juin de l'année suivante, grâce au concours empressé de tous les protestants. La prise de Castres clôt la quatrième guerre civile dans la région au moment même où une nouvelle période de luttes allait com-

mencer, provoquée par l'assemblée de Millau. C'est dans le court intervalle qui sépare la prise de la ville de la cinquième guerre civile que le vicomte de Paulin fonde à Castres une cour souveraine qui eut les mêmes attributs que le tribunal institué en 1568 par le prince de Condé. Un conseiller de Toulouse, l'Hôpital, fut nommé président de cette cour qui donna l'idée de la Chambre de l'Edit établie plus tard à Castres en 1595.

TROISIÈME PARTIE

De la Prise de Castres à l'Edit de Nantes

(1574-1598)

CHAPITRE PREMIER

Charles IX mourut peu après ces évènements ; mais l'avènement au trône de Henri III n'apporte aucun changement à la situation. Damville qui avait à venger l'outrage fait à son frère, emprisonné par ordre de la cour, accéda à la ligue de Politiques, et envoya des délégués à l'assemblée de Millau. Il conclut une alliance avec les calvinistes qui le proclamèrent général en chef des troupes du Languedoc. Une assemblée réunie quelques jours après à Nîmes le confirma dans sa charge et aussitôt il nomma Lagrange et Laguimarié comme chefs de l'armée castraise. La guerre devient alors générale dans la région. Pendant que des troupes protestantes s'emparent de la Serre, d'Arfons et de Briatexte (décembre 1574), le vicomte de Paulin inflige à Joyeuse près de Réalmont, une sanglante défaite, prend d'assaut les châteaux-

forts de Montfranc et de Teissier, et entre dans Boissezon d'Augmontel qu'il démolit et brûle. C'est au milieu de ces succès, auxquels il faut ajouter encore la prise de Lamartinié, d'Aragon et Montcuquet par les lieutenants du vicomte, que François de Châtillon, fils aîné de Coligny, arriva à Castres pour prendre le commandement des troupes de la région. Mais il n'eut pas le temps ni l'occasion de déployer ses qualités militaires. En effet bientôt après son arrivée, Henri III se décida à proposer la paix, et après de courtes négociations l'édit de Beaulieu fut signé le 6 mai 1576 et publié à Castres le 8 juin suivant. Cet édit était trop favorable aux protestants pour ne pas soulever des mécontentements chez les catholiques exaltés. Aussi la paix ne dura que huit mois.

Mais si courte que fût cette trêve les protestants de Castres la mirent à profit en fondant une œuvre qui les honore grandement : ils créèrent un collège pour assurer l'instruction de leurs enfants. A vrai dire, le collège avait été déjà fondé en 1574. En effet après la prise de Castres une des premières pensées du consul protestant fut *« de ne pas laisser la jeunesse sans instruction ni doctrines et d'appeler par tous moyens des maîtres doctes et savants »*. Dès le mois d'octobre de cette même année on nomma trois professeurs, et le 2 mars 1575, le conseil fit réparer les écoles de la ville *« pour y mettre le collège en attendant qu'on eût trouvé un local convenable »*. Ce ne fut qu'en 1576 que le conseil décida la construction du collège sur l'emplacement de l'Hôpital de la

Trinité « attendu que l'hôpital de Notre-Dame est suffisant pour recevoir et loger les pauvres de la ville et autres passants. » On y reçut indifféremment les pauvres et les riches et l'instruction ne fut pas seulement gratuite mais obligatoire. Parmi les membres fondateurs de ce collège il faut citer Pierre Gâches et l'écossais Ramus. Plus tard il reçut une allocation annuelle de 1530 livres des synodes de Charenton et d'Alençon. Les protestants nommèrent un conseil pour en surveiller le fonctionnement et les études. Jusqu'en 1630 il fut exclusivement consacré aux fils des réformés, mais à cette date il devint mixte par ordre royal. C'est dans ce collège que firent leurs études les Péliçon, les Rapin, les Boyer . . . etc. En 1664 on remplaça par voie d'extinction le personnel protestant par des professeurs catholiques, et enfin deux ans plus tard, il fut enlevé aux fils des fondateurs et donné aux Jésuites. L'arrêt royal qui ordonnait cette spoliation inique portait que « le roi maintenait et gardait les Jésuites de la province de Toulouse en la possession et jouissance entière du collège ; fait défense aux habitants de la R. P. R. de les y troubler, à peine de tous dépens, dommages et intérêts ». Ces dits habitants perdent ainsi toute participation à l'enseignement secondaire qu'ils ont eu l'impérissable honneur de fonder dans leur ville, malgré la pénurie de leurs ressources et les sacrifices immenses qu'ils s'étaient imposés pendant de longues années de guerre.

Mais revenons en arrière à la période qui suivit

l'édit de Beaulieu. Nous avons dit que cet édit était très favorable aux protestants, ce qui fit dire à un historien catholique que jamais l'hérésie ne parut plus triomphante, ni le gouvernement plus avili. A l'instigation des Guises, qui excitaient les mécontentements des catholiques pour réaliser leur rêve d'anéantir les hérétiques, la Ligue se forme et on lui donne pour chef Philippe II, roi d'Espagne. Puis quand cette union des ennemis du protestantisme fut consommée, les Guises forcent la main à Henri III qui « *ne demandait pas mieux que de se laisser faire* », et on vit alors un roi de France au mépris de la foi jurée, révoquer l'édit de Beaulieu aux Etats de Blois. le 1^{er} janvier 1577. Ce fut le signal de la sixième guerre civile. Le début de cette sixième guerre faillit provoquer à Castres une lutte fratricide : Bouffard-Lagrangé, tenu à l'écart par les chefs protestants, et devenu suspect à ses correligionnaires, après son différend avec le Consul Misse, fut l'occasion involontaire de graves désordres dans la ville. Il eut la sagesse de ne pas se prêter aux manœuvres de ses partisans qui lui proposaient de s'imposer par les armes, et de revendiquer, sans faiblesse, la haute situation que ses services lui avaient légitimement acquise, et ainsi les horreurs d'une lutte fratricide entre protestants d'une même ville purent être évitées. Il se retira alors à Saïx avec ses amis personnels et entreprit une série de petits combats contre les catholiques des environs. Il occupa la forteresse de Montcuquet et repoussa Lacrouzette qui tentait de reprendre Saïx après s'être emparé, par surprise, de Caucalières. Pen-

dant ce temps les frères Mascarenc s'emparent de l'Isle dont ils font sauter le château qui ensevelit sous ses ruines la garnison et le gouverneur (6 Juin). Mais quelques jours après cette victoire la paix avait été signée. Henri III, effrayé, cette fois non plus de la résistance des protestants mais des prétentions de la Ligue qui ne rêvait rien moins que d'asseoir sur le trône Henri le Balafré, conclut avec Henri de Béarn la paix de Bergerac. Mais il y avait d'un côté et d'autre trop de haine amassée pour que cette paix fut strictement observée. Cette fois encore la reprise des hostilités fut provoquée par les catholiques qui s'emparent de Briatexte en violation des derniers édits. Cependant la véritable cause de la reprise de la guerre dans le Castrais ce fut le guet-apens tendu par la reine-mère à Michel Béraud qu'elle avait fait venir à Castelnau-dary où elle se trouvait. A son retour à Réalmont où il était pasteur, il fut assailli par une bande de malfaiteurs soudoyés par l'entourage de Catherine de Médicis et conduit prisonnier à Sémalens. En apprenant cet odieux guet-apens, le conseil de la ville de Castres, réuni pour la circonstance, décide d'équiper 80 ou 100 hommes sous les ordres du consul Le Roy et de les envoyer à Sémalens sommer les habitants de relâcher Béraud. « *En cas de refus est permis aux soldats d'emmener prisonniers tous ceux des environs qu'ils pourront trouver, avec le bétail, pour retenir le tout jusqu'à ce qu'on ait délivré le malheureux Béraud* » (1). Le consul partit aussitôt pour exécuter

(1) Archives de Castres.

les ordres dont le conseil l'avait chargé, et il n'eut pas de peine à faire remettre en liberté le prisonnier. Dès lors la guerre devient générale : les catholiques s'emparent du fort de Cambounet, près de Puylaurens, et reprennent l'Isle où le pasteur et 44 calvinistes sont massacrés ; ces échecs furent faiblement compensés par la prise de Postomis, de Fréjairolles et de Saissac. Un peu plus tard Lagrange prit d'assaut la forteresse de Puéchassaut, mais sur l'intervention amicale du roi de Navarre il restitua ce château-fort à son propriétaire.

Ce fut le 21 Janvier 1580 à l'aube de la septième guerre civile, que le vicomte de Turenne arriva à Castres pour prendre le commandement des troupes de la région, et où il fut acclamé général. Quelques jours après les catholiques s'emparent de Sorèze et 60 prisonniers sont tués à coups de marteaux (3 mars). Comme on le voit, malgré les derniers traités, l'état de guerre était permanent dans le castrais, et la ville ne connut pas de trêve pendant la période qui va de la sixième à la septième guerre civile. D'ailleurs les catholiques continuaient de violer ostensiblement les traités de Bergerac et de Nérac. Henri de Navarre se plaint « *que les conditions de l'édit de Nérac n'ont presque été exécutées en aucun article, ni en aucune province* ». La prise de Montagnac et de Sorèze par ordre de la cour provoqua la septième guerre civile à laquelle ne prit part qu'une infime minorité d'églises, et qui eut pour théâtre le Quercy et le Languedoc seulement.

CHAPITRE DEUXIÈME

Au lendemain de la rupture entre les rois de France et de Navarre, le vicomte de Turenne, nommé quelque temps auparavant gouverneur du Languedoc, vient à Castres et il s'occupe de mettre la ville en état de défense. Puis, lorsque la place est capable de parer à toutes les éventualités, il sort de son camp retranché et vient lui-même assiéger Sorèze. Malheureusement le sénéchal de Toulouse, Cormusson, oblige le vicomte à abandonner son entreprise. Il rentre alors à Castres après s'être emparé de Caucalières, (25 mai) mais une tentative qu'il entreprend peu de temps après contre Labruyère, gouvernée par Lacrouzette, échoue complètement. Après avoir réorganisé son armée il porte la guerre jusqu'aux extrémités du diocèse ; il prend Castillon et Cambiac, et, à peine a-t-il terminé cette victorieuse expédition, qu'il est obligé de reprendre campagne pour préserver ses soldats d'une épidémie de peste qui venait d'éclater à Castres. Il traverse alors la montagne, vient s'emparer de Roquezières, et, après un séjour de deux mois dans cette place, il redescend sur Castres et occupe toutes les forteresses catholiques qui se trouvent dans le triangle formé par Lautrec, Réalmont, Roquecourbe (août 1580). Il s'empare encore de Puéchassaut, et rentre enfin dans son camp retranché après avoir pris et

pillé Aiguefonde dont il amenait la garnison prisonnière. C'est au milieu de ces succès qu'il fut rappelé par Henri de Navarre. D'ailleurs la prise de Cahors par les armées protestantes décida Henri III à conclure la paix. Elle fut signée au château de Fleix et publiée à Castres le 30 janvier 1581. Ce fut le 9 avril suivant que le prince de Condé arriva à Castres où il fut reçu « *avec tout l'honneur qu'on lui put rendre* ». Il en repartit trois jours après pour se rendre à Montauban où l'attendait Henri de Navarre. Cette période qui s'étend du traité de Fleix à l'édit de Nemours fut pour la ville et pour l'église une période de prospérité matérielle et morale. Les habitants, oubliant leurs ressentiments passés, vécurent dans la plus parfaite concorde, et les protestants, se rappelant qu'ils étaient tous les disciples d'un Christ de paix et d'amour, travaillèrent sincèrement à rétablir parmi eux une union profonde et durable. Au mois de mai 1584 l'évêché de Castres changea de titulaire par suite de la mort de Claude d'Oraison. Il fut remplacé par Jean de Fos-sé. « *C'était, dit Gâches, un homme de grand mérite, fort savant, bon prédicateur et doué de toutes les bonnes qualités d'un prélat* ». Il fut bienveillant et tolérant envers les protestants et n'eut pas de peine à faire oublier son prédécesseur qui s'était montré si sévère et parfois si cruel envers ses adversaires religieux. Ainsi tout semblait concourir au maintien de la paix à Castres, et protestants et catholiques étaient heureux de fraterniser sous la sauvegarde des derniers édits. Malheureusement le manifeste du vieux

cardinal de Bourbon qui demandait aux ligueurs de faire passer sur sa tête la couronne provoqua une nouvelle guerre civile. Henri III, froissé de ces prétentions qu'il devine inspirées par les Guises, se rapproche du roi de Navarre et il eut dès lors unecrecudescence de fanatisme. Le futur Henri IV convoqua alors à Castres une grande assemblée où devaient se rendre Châtillon et Montmorency. Il entre dans la ville au bruit « *des canons et du tonnerre* » (1), et le 20 mars, après l'arrivée du duc, il réunit un synode où se firent représenter toutes les églises du midi de la France. Les Guises, informés de cette rencontre qu'ils devinent préméditée, redoublent d'intrigues pour aggraver la situation. Aussi, pendant une des réunions dusynode, Henri de Navarre reçut de Henri III une lettre le prévenant des desseins de la ligue et de son chef: « *Je vous avise, y était-il dit, que je n'ai pu empêcher, quelque résistance que j'ai faite, les mauvais desseins du duc de Guise. J'ai entendu que vous étiez à Castres avec mon cousin Montmorency afin que vous pourvoyez à vos affaires. Je vous enverrai un gentilhomme à Montauban qui vous avertira de ma volonté* ». Après avoir pris connaissance de cette lettre Henri de Navarre congédia l'assemblée et il partit aussitôt pour Montauban, non sans avoir recommandé, aux délégués protestants « *d'observer strictement les traités* ». Dès qu'il eut appris de la bouche de l'envoyé royal les intentions des Guises, Henri envoya par courrier à Montmorency et à toutes les villes de veiller à leur

(1) Gâches.

sûreté. Ces conseils ne furent pas d'ailleurs inutiles. En effet, malgré la bienveillance des protestants castrais à l'égard des catholiques auxquels ils avaient donné « *un lieu plus commode pour faire leur exercice* », ceux-ci formèrent un complot pour livrer la ville à leurs correligionnaires. Heureusement leurs projets criminels furent découverts à temps et le 16 avril 1585 le consul ordonna des perquisitions « *dans les maisons ennemies de la religion* », et fit mettre « *hors de la ville les serviteurs suspects et les femmes vivant dissolûment* » (1).

En apprenant cette tentative qui n'aboutit heureusement pas, Henri de Navarre, prévoyant l'imminence d'une nouvelle guerre et comprenant l'importance de Castres au point de vue stratégique, écrit à Bouffard et aux consuls de la ville pour les prier « *de se fortifier et de se munir de ce qui était nécessaire contre les desseins et entreprises des conjurés sans y omettre aucune chose* ». Malgré ces prudentes et pressantes exhortations, les autorités ne firent rien pour la défense de la ville et leur incurie faillit avoir des conséquences désastreuses pour Castres, comme nous le verrons plus tard. Nous avons vu plus haut dans quelles circonstances les rois de France et de Navarre s'étaient rapprochés. Les Ligueurs, de leur côté, prirent les armes pour appuyer le manifeste du cardinal de Bourbon. C'est alors que Henri III, de caractère faible et timoré, se sépare de Henri de Navarre et se jette dans les bras

(1) Archives de Castres.

des Ligueurs qui lui arrachèrent le triste traité de Nemours (Juillet 1585). Le roi de France « *approuvait la conduite des Ligueurs et défendait sous peine de mort toute autre religion que la catholique.* » Ce fut alors au tour des protestants de prendre les armes. Montmorency écrivit à Henri de Navarre, peu après la signature du traité de Nemours, « *je suis à vous avec mes frères et mon armée du Languedoc.* » En même temps il lui fixait un rendez-vous à St-Paul, près de Lavaur. L'entrevue eut lieu le 9 août : les deux chefs jurèrent, une nouvelle union et concertent des mesures générales. Enfin Duplessy-Mornay lance un manifeste signé par Henri de Navarre, Montmorency, Condé et quelques autres chefs, et qui devait faire connaître à la France entière « *qu'ils ne combattent que pour le service du roi, forcé par les ligueurs de révoquer une paix librement consentie.* » Ce fut le tour des calvinistes de prendre les armes et ainsi fut provoquée la huitième guerre civile, appelée Guerre des Trois Henri.

CHAPITRE TROISIÈME

Après son entrevue avec Henri de Navarre, Montmorency vient à Castres et il s'occupe d'organiser la résistance. Il nomme en même temps, chef des troupes de la ville, Montgomméry, comte de Lorges, qui se hâte d'arriver pour prendre son commandement. Dès lors les événements se précipitent : Labruyère, Sémalens, Dourgne, Soual abandonnent le duc, se joignent aux ligueurs, et leurs troupes réunies marchent contre Castres. La situation était critique : la ville se trouvait sans remparts par suite de l'incurie des magistrats ; aussi, comme le temps pressait, le conseil par une délibération en date du 29 août arrête « *que pour accélérer les réparations tous les jours, de 4 heures de l'après-midi à 6 heures, les boutiques seraient fermées, que tous les habitants iraient travailler aux dites réparations avec outils nécessaires et à ce seront contraints* ». Montgomméry, après avoir débarassé les environs de Castres des troupes ennemies, va opérer sa jonction à Réalmont avec Tanus et les fils du Vicomte de Paulin ; puis il vient assiéger Denat qu'il ne réussit pas à faire capituler. Il se dirige alors vers la montagne, s'empare de Brassac et de Nages après cinquante coups de canon et rentre enfin à Castres amenant avec lui de nombreux prisonniers et un énorme butin. A ce

moment la ville était en pleine révolte à cause du despotisme du capitaine Franc, gouverneur de la place en l'absence de Montgomméry. Les habitants sollicitèrent du comte le renvoi du capitaine et il dut, malgré lui, le révoquer de ses fonctions. De leur côté les lieutenants de Montgomméry s'étaient distingués au début de cette nouvelle guerre : Boisson s'était emparé du château de Sellié près de La-caune, pendant que le capitaine Deyme prenait Viterbe, Jonquière et Guitalens entre Vielmur et Lavaur. Vaincus de tous côtés, les ligueurs de la région appellent à leur secours le vicomte de Joyeuse qui envahit aussitôt tout le pays compris entre le Tarn et l'Agoût. Montgomméry se porte à sa rencontre et le chef catholique n'osant pas accepter une bataille rangée, battit en retraite sur Toulouse (février 1587) ; le comte de Lorges, n'ayant plus en face de lui son redoutable adversaire, fragmente alors son armée, et recommence dans la région une guerre de partisans avec des alternatives de défaites et de victoires. Pendant ce temps les ligueurs de Lautrec essayent de s'emparer de Roquecourbe, mais ils sont repoussés. A l'ouïe de la fusillade, le baron d'Ambres vient au secours des vaincus et la bataille recommence. Les protestants furent battus et ce ne fut que grâce à l'arrivée de Lagrange, avec une petite troupe de renfort levée en toute hâte à Castres, que l'armée huguenote évita un véritable désastre. En apprenant cette défaite Montgomméry rentre à Castres pour réorganiser l'armée, et quelques jours après, Mont-

morency vint l'y rejoindre avec 4000 hommes de troupe. Il prend alors lui-même le commandement des forces protestantes et se dirige vers Brugairolles, assiégée par Joyeuse depuis trois mois. Malheureusement de grandes pluies l'arrêtent, et, cinq jours après, le capitaine Duvila signait une capitulation honorable, au moment même où Turenne arrivait à son secours (21 Janvier 1588). Montmorency nomme alors le vicomte de Turenne gouverneur de Castres à la place de Montgomméry dont le despotisme avait soulevé de légitimes protestations. Mais il resta très peu dans la ville. « *Après avoir bien établi toutes choses* », il alla rejoindre Montmorency et laissa le commandement des troupes à d'Avantigny.

Mais le pays tout entier était fatigué de cette lutte qui durait depuis trois ans. Henri III, furieux de l'ascendant des Guises, cherche son salut dans une alliance avec les protestants, et il signe avec Henri de Navarre un traité par lequel il rétablissait « *ceux de la Religion en leurs biens et honneurs* » (30 avril 1589). Quelques mois après Henri III meurt assassiné et Henri de Navarre se fait proclamer roi de France au camp de St-Cloud. Malgré cela, la ligue faisait des progrès inouïs dans le midi de la France, et la lutte reprenait dans le castrais, pendant l'année 1590, un caractère de férocité épouvantable. La résistance acharnée des calvinistes exaspéra le vicomte de Joyeuse : il entre dans le Tarn avec une armée de 8000 espagnols et ravage toute la Montagne-Noire. Après un échec devant St-Amans il se dirigea sur Carcas-

sonne, sans essayer de s'emparer de Castres. (Juin 1591). A ce moment d'ailleurs la ville était en pleine révolution : malgré l'antipathie des habitants contre Montgomméry, le duc de Montmorency l'avait nommé gouverneur de la place. Il eut la maladresse de frapper un consul, et la population se fit justice elle-même en chassant son oppresseur. Il fut remplacé par Chambaud qui arrive à Castres quelques jours après sa nomination. Le nouveau gouverneur envoya aussitôt une garnison, sous les ordres de Montoisson, occuper Labruyère ; mais celui-ci s'engage follement dans une entreprise contre Lautrec, et il subit une écrasante défaite (25 mai 1562). Après leur victoire les chefs catholiques se dirigèrent sur Montauban et perdirent un temps précieux à ravager le pays ; ensuite Joyeuse et ses lieutenants allèrent mettre le siège devant Villemur — Montmorency ordonne alors à Chambaud de débloquer cette place, commandée par le brave capitaine Deyme, et le gouverneur de Castres se porte en hâte sur Villemur. Malgré l'avantage de la position les ligueurs sont écrasés, et Joyeuse, voyant la bataille perdue, se jeta de désespoir dans le Tarn (19 octobre). Chambaud à son retour à Castres fut comblé de félicitations, mais il ne voulut accepter aucun éloge, car disait-il aux consuls *« vous ne devez rien m'attribuer, toute la gloire en est due à Dieu qui a combattu pour nous et nous a donné la victoire contre toute espérance »*. Ce désastre fut un coup de massue pour le parti de la ligue. Les chefs se réunissent aussitôt à Toulouse et nomment Henri

de Joyeuse, frère du vaincu de Villemur, général en chef des armées catholiques. Mais les partis, épuisés par cette guerre qui durait depuis sept ans, avaient besoin de se réorganiser pour la victoire décisive. Aussi une trêve fut conclue, dans le Languedoc entre Montmorency et les ligueurs. Cette trêve qui fut renouvelée à deux reprises et qui dura ainsi près de trois ans, marque la fin des guerres de religion à Castres. La ville commença « à prendre une nouvelle face et les habitants qui avaient été ruinés allèrent voir leurs biens pour faire reprendre la culture. Les marchands travaillaient à rétablir le commerce et par cette pratique et cette communication applanir le chemin de la paix ».

La période des luttes est close à Castres. Il nous reste maintenant à examiner les événements qui se déroulèrent dans la ville jusqu'en 1598, et ceux auxquels elle fut directement mêlée, bien qu'ils aient eu pour théâtre des localités voisines. Pendant la première trêve qui dura jusqu'à la fin de 1593 des désordres intérieurs vinrent agiter douloureusement l'église de Castres. Le pasteur Olaxe, espagnol d'origine, fut accusé par les frères Lagrange « de déportements, blasphèmes et hérésies ». Le consistoire, à l'exclusion du ministre Dumas, ne voulut pas tenir compte des griefs portés contre Olaxe, et l'église fut divisée en deux camps hostiles. Un premier colloque, tenu à Castres, renvoie l'affaire au synode de Caraman qui eut lieu à la fin de Mars. Olaxe ne s'y rendit pas, mais malgré son absence il fut condamné et « déposé du ministère de la Parole de Dieu ».

Le consistoire de Castres cassa la décision dusynode, et quatre anciens qui avaient protesté contre cette délibération furent suspendus de leurs fonctions. L'année suivante un colloque provincial est réuni à Montauban pour juger l'affaire. Après avoir entendu les trois délégués du consistoire, qui accompagnaient Olaxe, le synode blâme l'église de Castres dans la personne de ses représentants, et engage les ministres de la ville « *à s'employer à la réconciliation générale* ». Enfin, le 15 juin 1594, le synode national confirme toutes les décisions du colloque de Montauban, et il envoie à Castres de Vaux, ministre de Millau, pour communiquer à l'église ses décisions. Après une vibrante et émouvante allocution du ministre de Vaux, les protestants castrais se réconcilièrent et ils chassèrent même de la ville Pierre Galez qui était principal du collège, et qui avait accepté les erreurs de son compatriote et ami Olaxe. Mais pendant ce temps les événements s'étaient précipités en France, et Henri IV avait abjuré sa foi, le 25 juillet 1593. Le 4 février la trêve conclue avec Joyeuse fut prolongée pour un an. C'est dans cet intervalle que fut établie à Castres la chambre mi-partie. Elle se composait de 18 membres et jugeait sans appel. Elle se réunit, pour la première fois le 28 avril « *en la salle du logis du président catholique* » en attendant que le local qu'on lui destinait fut prêt. Enfin le 10 juillet suivant elle tient sa première séance à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame, et elle fut plus tard confirmée par le trente-unième article de l'Edit de Nantes. Mais la trêve touchait à

sa fin. Henri IV, proclamé roi de France après son abjuration, envoie Vendatour dans le Languedoc pour abattre le parti de la ligue. Il se rend à Castres le 16 juin 1595, et il réunit les Etats généraux sous la présidence de l'évêque. Des subsides furent votés, et le mois suivant, Vendatour entra en campagne. Il s'empare de toutes les places qu'avait occupées le baron d'Ambres, lieutenant de Joyeuse, et il délivre la région des troupes des ligueurs. Ces échecs découragèrent le fanatique Joyeuse, et, bientôt après, il accepta le bâton de maréchal, offert par Henri IV, à condition qu'il déposerait les armes. Le 14 mai 1596 la capitale du Languedoc proclamait Henri IV roi de France et peu de jours après les catholiques de Castres, sous la protection des consuls protestants, firent une procession dans les rues de la ville « *exercice qui avait été interdit depuis la prise de la place en 1574* » (1).

La paix si ardemment désirée arrivait enfin, et avec elle allait être proclamée bientôt, et sincèrement, par un roi de France, la liberté de conscience. Deux ans plus tard, en effet, Henri IV signait l'Edit de Nantes. Peut-être cet Edit, tant vanté, ne fit-il point assez pour les calvinistes ; « *peut être ces intrépides soutiens de la maison de Bourbon, avaient-ils le droit d'exiger davantage sous le règne d'un prince qui leur était redevable de sa couronne. Mais la volonté ferme et la politique invariable du souverain, leur garantissait du moins un avenir exempt d'orages* », (2)

(1) Gâches.

(2) Martini — Histoire du Pays Castrais.

et cela leur suffisait. Ainsi pour le moment la résistance héroïque et la fidélité inébranlable de la ville de Castres avaient grandement concouru à la victoire finale. Une fois encore les protestants de la région avaient largement participé à faire triompher la liberté chrétienne de l'oppression cléricale et de l'obscurantisme religieux ; une fois de plus, leur foi au Christ « mort et ressuscité » avait renversé « les plus hautes murailles ». Et s'il nous est permis, à la fin de cette étude, de donner notre appréciation personnelle sur les sombres événements que nous venons de raconter, nous dirons qu'il nous est impossible de ne pas voir dans ce triomphe de la liberté de conscience sur la tyrannie des papes et des conciles, une victoire de la foi qui est l'illustration sublime et la confirmation presque contemporaine du chapitre XI de l'épître aux Hébreux.

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre travail sur la période de la Réforme à Castres qui va de 1527 à 1598. Il nous paraît utile, dans les quelques pages qui vont suivre, et au moment même où l'Eglise semble désespérée et hésitante sous l'émotion de son récent divorce avec l'Etat, de retirer de cette rapide et incomplète étude les applications pratiques qui en découlent naturellement. Et d'abord il serait ridicule de notre part de vouloir assimiler l'époque actuelle, malgré ses crises et ses dangers, aux temps troublés et douloureux où vivaient les vieux « Huguenots » du XVI^e siècle. L'ère des persécutions est close, et, grâce à Dieu, nous n'avons plus à redouter ni le glaive du bourreau ni les bûchers de l'Inquisition, malgré les cris de haine et les menaces odieuses dont les protestants, et les juifs surtout, ont été l'objet naguère de la part des cléricaux fanatiques. Nous avons la liberté de conscience et la liberté de culte : cela doit suffire à des disciples du Christ. Ce n'est pas la tutelle de l'Etat qui a fait revivre dans le passé les églises mortes ; ce n'est pas la « Séparation » qui, dans l'avenir, pourra anémier ou tuer les églises vivantes. Le point d'appui que quelques unes semblent chercher à tâtons ne peut leur venir que de la foi au Christ « *mort et ressuscité* » et de la généreuse initiative de

leurs membres. Nos « *Pères* », dont nous venons de raconter une page d'histoire, se seraient facilement contentés des libertés que nous possédons : c'est pour les obtenir qu'ils ont lutté, qu'ils ont souffert, qu'ils sont morts, et leur héroïsme a puissamment contribué à nous mettre en possession de ces droits sacrés et imprescriptibles de la conscience qu'on ne leur a jamais reconnus ni accordés. Et cependant malgré cela ils ont été fidèles, ils ont été inébranlables, ils ont été des « *géants de la foi* », et ils ne cessent de rester pour nous encore des exemples édifiants et des modèles à imiter. Si nous cherchons la cause de leur héroïsme en face des persécutions, et le secret de leur fidélité à toute épreuve, nous les trouverons dans leur profond attachement à la Bible, et dans leur sévère discipline. En effet la Bible était pour eux le Livre de Dieu dans toute l'acceptation du mot ; ils la lisaient, l'étudiaient, la méditaient dans toutes les circonstances de leur vie ; ils s'en nourrissaient, ils s'en imprégnaient à tel point qu'ils ont été véritablement les « *hommes de la Bible* ». Pour eux les Livres sacrés étaient l'expression fidèle, la traduction littérale de la pensée divine. C'était sous la dictée de Dieu que les auteurs bibliques avaient rédigé leurs écrits, aussi ne pouvaient-ils contenir la moindre erreur, pas même une erreur de date. Aujourd'hui il nous est impossible d'accepter la théorie que l'École désigne sous le nom de théopneustie. Les travaux de la critique historique nous imposent une autre conception de l'inspiration de la Bible. Nous ne pouvons considérer les au-

teurs sacrés comme des instruments purement passifs, des «*machines à écrire*», en faisant abstraction de leur personnalité. Nous croyons à l'inspiration de notre sainte Bible, mais nous ne sommes pas partisans de cette théopneustie littérale dont nous venons de parler.

La Bible est pour nous le document de la Révélation ; elle nous montre Dieu intervenant dans l'histoire pour former un peuple destiné à donner au monde un Sauveur ; elle est l'exposé complet et définitif du plan rédempteur qui commence à la Chûte pour venir aboutir au Calvaire. Et c'est pourquoi elle reste pour nous comme pour les huguenots du XVI^e siècle, l'organe et l'instrument infallible de cette Révélation, de cette intervention de Dieu dans l'histoire. La Bible est intimement liée, indissolublement liée devrions-nous dire, à la Révélation, et le meilleur Auteur de cette Révélation est en même temps l'inspirateur du document qui la renferme. Aussi notre respect pour les Saintes Ecritures et notre confiance en elles ne peuvent être ébranlés lorsque la critique nous apprend que telle date est inexacte, que tel passage attribué jusqu'ici à tel auteur n'est pas en réalité de lui. Mais comme nos pieux ancêtres l'auraient fait, nous refusons, comme chrétien, d'admettre les résultats de la critique ou de l'exégèse qui porteraient atteinte au développement du plan rédempteur, ou qui briseraient l'harmonie de la Révélation divine qui vient aboutir à Jésus-Christ « *mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification* ».

C'est cette conception de l'inspiration, impliquée dans la théopneustie comme la partie est impliquée dans le tout, qui est la source où vint se retremper la foi de nos glorieux ancêtres, et où ils puisèrent l'héroïsme en face des persécutions, et la constance inébranlable en présence des plus cruels supplices. Puissent nos futures églises ne pas l'oublier, et placer à leur base, comme leurs héroïques aînées du XVI^e siècle, la Bible, toujours la Bible, rien que la Bible, interprétée à la lumière du Christ Rédempteur.

Enfin c'est aussi dans la sévère discipline qu'ils s'étaient imposés que les huguenots du XVI^e siècle trouvèrent le secret de leur héroïsme et de leur fidélité à toute épreuve. Cette discipline portait à la fois sur la pureté de la doctrine et sur la moralité de la conduite. Nous avons vu dans l'étude qui précède avec quel soin jaloux les protestants castrais veillaient à la pureté de la foi dans leur église. Ainsi lorsque le ministre Olaxe voulut prêcher « des nouveautés » il choqua profondément les sentiments religieux de ses auditeurs. Ceux-ci trouvant dans ses paroles « *forces choses à corriger* » adressèrent aussitôt un rapport au consistoire. Pour se défendre Olaxe traita ses accusateurs de « gens vieux, de sots, de bêtes et d'ignorants ». Hélas ! il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Cependant après bien des péripéties sur lesquelles nous ne reviendrons pas il fut condamné et déposé « *du ministère de la parole de Dieu pour avoir semé fausse doctrine dans l'église de Castres* ».

D'autre part nous avons vu également que l'une des premières préoccupations des protestants lors de la prise de Castres en 1562, de Burlats en 1573, et lors de la seconde prise de Castres en 1574, fut de constituer un consistoire et de rédiger une discipline. Toutes ces mesures contribuèrent puissamment à maintenir les vraies doctrines évangéliques dans leur église, et à faire de cette communauté un foyer intense de vie religieuse et morale d'où surgirent les martyrs de la foi et les héros des champs de bataille. Il est bon à l'époque de confusion où nous sommes et au moment où le cahos règne partout dans notre protestantisme français de faire revivre ces églises du passé qui triomphèrent de toutes les persécutions et qui survécurent à tous les massacres. Oh ! sans doute, nous le reconnaissons, ce n'est pas pour défendre une doctrine que nos « Pères » affrontèrent les rigueurs de l'inquisition et les flammes des bûchers, si par ce mot on entend une simple formule intellectuelle. Leur vie religieuse intense, leur foi inébranlable au Christ « mort et ressuscité » ne provenait pas seulement de l'adhésion de leur esprit à une vérité dogmatique, mais surtout d'une intervention puissante de l'Esprit de Dieu dans leur âme. Mais cependant s'ils ne confondaient pas la foi et la croyance ils ne voulaient pas les séparer parce qu'ils avaient compris que c'est par la croyance qu'on arrive à la foi personnelle et agissante, que c'est par la doctrine qui est le moyen qu'on parvient à la vie qui est le but. Que nos futures églises ne dédaignent pas ces leçons d'un

glorieux passé, et comme leurs aînées du XVI^me siècle qu'elles placent à la base de leur constitution, non pas des affirmations, ou, pour parler plus exactement, des sentiments vagues sur lesquels rien de solide ne peut être édifié, mais des convictions franches, claires, précises, et alors, elles seront capables, avec le secours de la grâce divine, de travailler efficacement à l'avancement du règne de Dieu dans notre patrie et dans le monde.

Debout ! c'est la vieille devise de Castres. Debout ! telle doit être la devise de tous les protestants français. Oui, debout ! pour la défense de notre vieille Bible. Debout ! pour la défense de l'Eglise. Debout ! pour la défense d'une confession de foi proclamant les grands principes, garantie de nos espérances chrétiennes. Et si parfois nous nous sentions découragés dans la lutte, rappelons-nous les paroles de notre beau cantique :

Le triomphe est possible

Pour qui lutte à genoux.

Le Témoignage de l'Histoire n'est-il pas suffisant ?

EPITHÈSES

I. — « Honorer Dieu ; servir le roi » telle fut la règle de conduite invariable des calvinistes.

II. — Les protestants du XVI^e siècle suivirent scrupuleusement la maxime de Pierre et de Jean : « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

III. — Ce fut avec la plus extrême répugnance que les protestants se décidèrent à « l'Appel à l'étranger. »

IV. — La Religion qui réclame l'adhésion libre et volontaire de l'être, tout entier : sentiment, intelligence, volonté, ne peut être propagée autrement que par la persuasion. C'est la méconnaissance complète de cette vérité psychologique qui a provoqué les guerres de religion.

V. — Les persécutions violentes et systématiques, à moins qu'elles n'exterminent complètement les hérétiques, ont des résultats contraires à ceux que poursuivent leurs auteurs : au lieu d'étouffer et de détruire l'hérésie, elles l'exaspèrent et en préparent l'explosion violente.

VI. — En vertu de ce principe la foi huguenote a été d'autant plus intense et inébranlable que les efforts

pour la détruire ont été plus grands et plus continus.

VII. — L'Histoire doit reconnaître que les protestants du XVI^e siècle ont préservé la France de la honte d'une domination étrangère.

Vu par le Président de la soutenance:

Montauban, le 24 Mai 1906

E. DOUMERGUE.

Vu par le Doyen :

CH. BRUSTON.

Vu et permis d'imprimer :

Toulouse, le 28 Mai 1906

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université,

PERROUD.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Ouvrages cités.....	6
Introduction.....	9
PREMIÈRE PARTIE	
Les Débuts	
Chapitre premier.....	13
Chapitre second.....	20
DEUXIÈME PARTIE	
PÉRIODE DE LUTTES	
du Massacre de Vassy à la prise de Castres 1562-1574	
Chapitre premier.....	29
Chapitre second.....	39
Chapitre troisième.....	44
TROISIÈME PARTIE	
de la prise de Castres à l'Edit de Nantes 1574-1598	
Chapitre premier.....	53
Chapitre deuxième.....	59
Chapitre troisième.....	64
Conclusion.....	72
Epithèses.....	78

**Photomount
Pamphlet
Binder**
Gaylord Bros., Inc.
Makers
Syracuse, N.Y.
Pat. No. 877188

